



## FICHE 1 : QU'EST-CE QU'UNE TERMINAISON D'APPEL ?

Schématiquement, un appel mobile est composé d'un départ d'appel, assuré par l'opérateur de l'appelant, puis d'une terminaison d'appel, assurée par l'opérateur de l'appelé, chargé de délivrer l'appel.

Jusqu'en 2005, les opérateurs mobiles ne se facturaient pas entre eux ces prestations de terminaisons d'appel (régime de « bill & keep »). C'est à partir de 2005, que ces prestations ont donné lieu à une facturation entre opérateurs.

Afin d'éviter toute distorsion de concurrence, les tarifs de terminaisons d'appel ont été plafonnés par l'Arcep afin qu'ils puissent progressivement tendre vers les coûts. Bouygues Télécom a longtemps bénéficié de terminaisons d'appel supérieures à celles d'Orange et SFR pour rétablir l'équité concurrentielle entre les différents acteurs (le flux d'appels sortants du réseau Bouygues étant nettement supérieur à celui des appels entrants compte tenu de son arrivée plus tardive sur le marché et donc de son plus petit parc d'abonnés par rapport aux deux autres opérateurs de réseau).

L'Arcep a par ailleurs imposé aux opérateurs une obligation de non-discrimination dans la fourniture des prestations de terminaison d'appel, entre les services qu'ils fournissent aux opérateurs concurrents et ceux qu'ils se fournissent à eux-mêmes. Ainsi, l'opérateur a l'obligation de se facturer à lui-même un prix de cession interne de la terminaison d'appel (appels « on net »), à hauteur du tarif appliqué aux opérateurs concurrents (appels « off net »). Cette obligation vise à éviter que les opérateurs de réseau, qui fournissent des prestations amont de terminaison d'appel aux opérateurs avec lesquels ils sont en concurrence sur le marché aval des services de téléphonie mobile, ne faussent la concurrence sur ce marché.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des terminaisons d'appel facturées par les opérateurs depuis 1999 (Source Arcep).

*Précision : entre 1999 et 2005, la facturation des terminaisons d'appels mobiles ne concernait que les appels passés depuis les téléphones fixes et l'international.*

